

REGLEMENT INTERIEUR CLUB EMAUX 2024/2025

I- RESPONSABLE ET ANIMATRICE DU CLUB :

Madame Louise COUTANT

II- FONCTIONNEMENT DU CLUB EMAUX :

L'activité se déroule à la maison des épouses se situant au quartier Berthezène
Le lundi de 10H00 à 13H45 installation du club, mise en chauffe du four par l'animatrice

Le lundi de 13H45 à 16H45 pour les adhérentes à la section.

Pas de club pendant les vacances scolaires.

Il faut prévenir la responsable en cas d'absence.

III- SECURITE :

Utiliser les gants fournis pour la cuisson : risque de brûlures
Mettre une blouse en coton pour la cuisson : plusieurs blouses sont à disposition.
Prévenir la responsable de section en cas de brûlure ou coupure.

IV- ENTRETIEN DES LOCAUX

Les salles servent à plusieurs activités, il faut donc ranger son matériel et nettoyer sa table après chaque séance.

Une poubelle est mise en place le lundi matin et sera emmenée par madame Coutant après chaque séance.

L'entretien des locaux est à assurer par toutes les personnes présentes.

Responsable Club Emaux
Louise Coutant